

RESSOURCES MINIERES AU MALI : Un potentiel non négligeable

Les Echos (Mali)- Le sous-sol malien fait partie des plus riches du continent noir. Selon la direction nationale de la géologie et des mines (DNGM), notre sous-sol regorge d'une importante variété de pierres précieuses et de matières fossiles.

Selon le projet d'assistance technique au secteur minier du Mali, la dernière carte des gîtes et indices minéraux du Mali est celle préparée par Traoré, Méloux et Bassot dans le cadre du Plan minéral en 1978. Aussi le sous-sol malien fait-il partie des plus riches du continent noir. Un jeu de dépliants publié récemment par la DNGM confirme que notre sous-sol regorge d'une importante variété de pierres précieuses et de matières fossiles.

Dans la carte géologique de notre pays, il apparaît que les cercles de Nioro et Bafoulabé (1^{re} région) sont riches en grenats et en minéraux de métamorphisme de contact. Dans le cercle de Bougouni et le bassin de la Falémé, il y a les minéraux liés aux pegmatites. On retrouve les fossiles dans le Tilemsi à Bourem (région de Gao), les grenats et corindons dans le Gourma (Nord du Mali). L'Adrar des Iforas et ses environs sont riches en bois silicifiés et en minéraux liés aux pegmatites et aux métamorphismes. Dans la zone de Hombori-Douentza, il y a le quartz, les carbonates.

Parmi ces pierres et fossiles, les grenats ont fait l'objet d'un projet d'exploitation industrielle par la DNGM ; les fossiles du Tilemsi ont été exploités par l'Usine de phosphate de Bourem qui n'est plus fonctionnelle depuis plus d'une décennie. « L'exploitation des autres matières est encore au stade artisanal. Certains ne sont même pas exploités », témoigne Waly Diawara, directeur adjoint de la géologie et des mines.

Quatre autres régions minières sont répertoriées dans la carte établie par la DNGM. Dans la région de Kayes, il y a le Guidimaka au nord, les environs de Nioro au nord-est, Kéniéba au sud et Bafoulabé au sud-est. « Les investigations dans le Guidimaka ont permis de mettre en évidence des indices d'or qui sont actuellement en cours d'études par différentes sociétés minières étrangères », souligne le document.

En plus de l'or, qui est exploité, des indices de pétrole sont localisés dans le bassin de Nara (région de Koulikoro). Ils se prolongent jusqu'à Gao, la bauxite dans la région de Kayes, les phosphates identifiés dans la vallée du Tillant. Selon le département des Mines, de l'Energie et de l'Eau « le seul qui a été suffisamment étudié, le gisement de Tamaguilelt, dispose de réserves d'environ 20 millions de tonnes. Il est exploité de façon semi-industrielle depuis 1986 et a produit en moyenne 15 000 tonnes par an. Ses activités ont été interrompues pendant la rébellion et actuellement sont arrêtées depuis 1996 ».

En ce qui concerne le calcaire, on trouve des gisements à Goundam (Bad el Héré) et à Bafoulabé (Gangontéry Diamou). Ils sont exploités pour la production de carreaux et de ciment. « Les réserves sont évaluées à plus de 122 millions de tonnes réparties dans plusieurs zones. Les potentialités existent, mais les difficultés sont liées au développement des infrastructures et aux besoins du Mali dans le secteur du bâtiment et des travaux publics ».

Le marbre (plus de 11 millions de tonnes), le granit et la dolérite sont exploités par deux entreprises européennes et quelques artisans maliens. « Il y a d'autres minéraux importants tels que le kaolin, l'argile réfractaire, le gypse, le sel gemme, le manganèse, le lithium, le fer, les schistes bitumeux, le lignite, le nickel, l'étain, le zinc, le plomb et l'uranium ».

Les perspectives actuelles pour le développement d'une industrie minière basée sur l'exploitation de l'or sont très prometteuses comme le témoignent les accords conclus pour l'exploitation des mines d'or de Syama-II, Loulo et Sadiola. Le secteur des mines est l'un des moteurs de la stratégie actuelle de développement du Mali.

Conformément aux orientations du programme gouvernemental, la politique minière s'articulera autour des principaux axes suivants : la poursuite et l'intensification des travaux de prospection et d'évaluation des indices (notamment l'or) et leur mise en exploitation, la mobilisation des moyens matériels et financiers et leur utilisation à travers des structures adaptées, l'élaboration d'un cadre législatif, réglementaire et institutionnel adéquat définissant, entre autres, le rôle de l'Etat, ses formes d'intervention, la place du secteur privé et ses relations avec l'Etat, le développement d'infrastructures de base adéquates (énergie et voies de transport).

(Dossier réalisé par Idrissa Sako)